



N° 85

Le 7 mai 1992

M^{ME} McDOUGALL ANNONCE UN PROJET DE SENSIBILISATION AUX SERVICES CONSULAIRES À L'INTENTION DES JEUNES CANADIENS

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a annoncé aujourd'hui que la première du vidéo *Jeunes et frontières* aura lieu à l'école publique Hugh Beaton de Windsor, en Ontario, le 8 mai 1992. Ce vidéo éducatif de 26 minutes raconte le voyage aux États-Unis d'un groupe d'élèves de huitième année de cette école, dont le but était d'apprendre quels sont les droits et les responsabilités des Canadiens qui traversent la frontière.

«Les jeunes d'aujourd'hui sont les voyageurs de demain, a déclaré M^{me} McDougall. *Jeunes et frontières* leur fera voir les difficultés auxquelles ils peuvent se heurter à l'étranger.»

Dans ce vidéo, les élèves découvrent l'envers des lois et des règlements qui régissent les voyages internationaux. Ils voient la patrouille frontalière des États-Unis à l'oeuvre, se familiarisent avec les formalités des services canadien et américain des douanes et de l'immigration, assistent à une séance d'un tribunal du Michigan et passent quelques instants dans une cellule d'une prison du comté de Wayne. Ils rencontrent également le consul général du Canada à Détroit, qui les renseigne sur ce que nos missions peuvent et ne peuvent pas faire pour les Canadiens à l'étranger.

Jeunes et frontières, réalisé dans le cadre du Programme de sensibilisation aux services consulaires d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC), est un projet conjoint du Conseil scolaire de Windsor et du Consulat général du Canada à Détroit. Le vidéo, et la

brochure qui l'accompagne, soit le *Guide de l'enseignant Jeunes et frontières*, sont destinés à toutes les écoles du Canada.

La distribution du vidéo *Jeunes et frontières* et du *Guide de l'enseignant Jeunes et frontières* commencera cet automne. AECEC communiquera avec les conseils scolaires pour établir les modalités et déterminer les quantités requises.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874

Document d'information

Le projet *Jeunes et frontières*, qui s'inscrit dans le Programme de sensibilisation aux services consulaires d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, a été mis sur pied dans le but d'aider les jeunes Canadiens à prendre conscience des responsabilités qui leur incombent lorsqu'ils voyagent à l'étranger, des conséquences qu'ils doivent subir s'ils enfreignent les lois du pays qu'ils visitent et de l'aide que nos missions peuvent alors leur apporter.

Jeunes et frontières a bénéficié de la participation d'un groupe d'élèves de huitième année de l'école publique Hugh Beaton de Windsor, qui, dans le cadre de ce projet, ont rencontré des représentants de l'ordre et de la justice de la patrouille frontalière des États-Unis, du service d'immigration et de naturalisation des États-Unis, du service des douanes des États-Unis, du service des douanes et de l'immigration du Canada, du service de police de Détroit et du département du shérif du comté de Wayne.

C'est le 30 octobre 1991, à l'école publique Hugh Beaton, que le projet a débuté. Des représentants du service des douanes et de l'immigration des États-Unis s'y étaient rendus pour informer les jeunes qui, par la même occasion, ont pu assister à une démonstration de dépistage de drogue par un chien-détecteur. Le 6 novembre, les élèves ont assisté à un exposé des représentants du Canada et à un autre du service de police de Détroit au Consulat général du Canada à Détroit. Ils ont visité les bureaux de la patrouille frontalière des États-Unis et assisté à une séance de la *Recorder's Court* de Détroit, présidée par le juge Michael Sapala. Le 13 novembre, ils ont visité la prison du comté de Wayne, où ils ont passé quelques instants dans une cellule.

Le vidéo *Jeunes et frontières* capte les impressions et les réactions des élèves lorsqu'ils visitent la prison et qu'ils rencontrent les gens qui y travaillent. Le *Guide de l'enseignant Jeunes et frontières* propose une série de leçons et d'activités pour compléter la présentation du vidéo en classe. Le vidéo et le guide sont offerts dans les deux langues officielles.

Durant la production du vidéo, on a voulu surtout que les «jeunes» comprennent qu'ils sont maîtres de leurs actes et qu'ils transmettent ce message à leurs parents et amis. Il était important de faire une forte impression sur les participants, de façon à ce que les jeunes Canadiens qui ne peuvent participer à un projet du genre puissent profiter de leur expérience.

Les Canadiens sont les quatrièmes plus grands voyageurs au monde, effectuant chaque année quelque 80 millions de voyages à l'extérieur du Canada. Les États-Unis sont leur principale

destination, et parce qu'ils habitent en grand nombre le long de la frontière, les Canadiens sont portés à croire que ce pays est le prolongement du Canada. Par conséquent, certains enfreignent des lois dont ils ne connaissent même pas l'existence et se rendent compte trop tard que le Gouvernement du Canada ne peut pas faire grand-chose pour leur venir en aide.

Comme beaucoup de jeunes Canadiens voyageront un jour, surtout aux États-Unis, il est important qu'ils apprennent que s'ils ne respectent pas les lois des autres pays, ils devront en subir les conséquences. Il est également important qu'ils sachent qu'il y a certaines limites à la nature et à l'ampleur des services que les missions du Canada peuvent leur fournir lorsqu'ils se trouvent en difficulté à l'étranger.